

PAROLES D'EXPERTS

[SÉRIE] OUVERTURE DE CAPITAL

Décryptage, enjeux & modes opératoires

Episode 0 - Mars 2025



Cette série dédiée aux opérations d'ouverture de capital a pour principal objectif de partager notre expertise quant aux problématiques les plus couramment rencontrées lors de la mise en œuvre d'un tel processus.

Une maîtrise approfondie de ses mécanismes apparaît d'autant plus cruciale que nous évoluons dans un contexte économique favorable, marqué par de fortes perspectives de croissance à moyen terme.

Dans cet environnement, nos entreprises nationales doivent être en mesure de capter ces opportunités et de se positionner durablement sur leurs marchés. Face à ces enjeux, a été mis en place le Fonds Mohammed VI, dont l'objectif est de catalyser l'investissement en consolidant les capitaux propres des entreprises à travers le déploiement de mécanismes de financement innovants et adaptés.

Dans cette dynamique, les opérations financières d'ouverture de capital jouent un rôle clé en permettant aux entreprises d'accélérer leur développement, d'améliorer leur compétitivité et de structurer leur croissance sur le long terme.

D'une manière générale, les entreprises décident d'ouvrir leur capital pour répondre à différents besoins stratégiques. Ainsi, le financement de sa croissance peut constituer l'un des principaux moteurs, et ce dans la perspective d'une expansion géographique, d'une diversification de l'offre ou d'investissements en R&D.

De plus, une ouverture de capital pourra participer à l'amélioration de la structure financière d'une entreprise, constituant de fait un autre levier essentiel, en vue de renforcer ses capitaux propres et de réduire son endettement pour accroître sa capacité d'investissement.

Il convient de souligner que les opérations d'ouverture du capital peuvent permettre également l'entrée d'investisseurs stratégiques dans le tour de table détenant les titres et le capital de l'entreprise, et dont l'apport ne se limite pas aux ressources financières, mais peut inclure aussi une expertise sectorielle, un réseau d'affaires, une crédibilité renforcée auprès des partenaires financiers et commerciaux, ainsi que des synergies industrielles ou commerciales.

Enfin, l'ouverture de capital peut en outre s'inscrire dans le cadre d'une réorganisation actionnariale, facilitant ainsi la transmission d'une entreprise, la sortie progressive d'un actionnaire historique ou une recomposition de la gouvernance.

Toutefois, leur mise en œuvre reste souvent complexe en raison de la diversité des situations rencontrées, des différents modes opératoires envisageables et des spécificités propres à chaque entreprise (*taille, maturité, structuration actionnariale, etc.*)

De telles opérations impliquent en effet la mobilisation de nouveaux financements, d'accueillir de nouveaux investisseurs, de structurer l'actionariat et la gouvernance d'une entreprise ou encore de renforcer sa crédibilité auprès de ses partenaires financiers et commerciaux.



Bien qu'elles puissent être mises en œuvre selon différents modes opérations, ces opérations d'ouverture de capital reposent sur des mécanismes communs et présentent des enjeux financiers, fiscaux, juridiques et stratégiques majeurs. Pour maximiser la réussite d'une telle opération d'ouverture de capital, une préparation rigoureuse est essentielle.

Cette phase préparatoire repose sur plusieurs étapes clés, qui feront l'objet d'analyses approfondies dans cette série :

- Identification des **motivations et des objectifs** d'une ouverture de capital,
- Structuration efficace du **processus d'ouverture de capital**,
- Sélection des **acquéreurs ou des investisseurs potentiels**,
- Préparation et organisation de la communication d'informations stratégiques, notamment via un **mémorandum d'information** et une **data room**,
- Mise en place de **due diligences vendeurs** et maîtrise des éléments clés de l'opération d'ouverture de capital,
- Établissement de la **documentation juridique indispensable** à la formalisation de l'ouverture de capital.

L'ensemble de ces étapes clés seront abordées en détail dans cette série, afin d'apporter **un éclairage structuré et pragmatique sur les meilleures pratiques en matière d'ouverture de capital.**

Ainsi, dans un souci de clarification, nous focaliserons notre analyse et cette série spécifiquement aux opérations d'ouverture de capital, qui couvrent aussi bien les cessions de titres que les augmentations de capital réservées à des tiers investisseurs et aux levées de financement y afférentes.

NOS EXPERTS

sont à votre écoute



Abdelkader BOUKHRISS
Président
ab@sfm.co.ma



Ali YOUSOUFI
Corporate Finance
Senior Manager
ay@sfm.co.ma